

Conseillers élus : 15
en exercice : 13
Membres présents : 10
Membres absents : 3
Procurations : 2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 10 avril 2024
à 19 heures 30**

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 05 avril 2024 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL – Maire

Membres présents : MM. Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mmes Audrey FROEHLICH - Mylène FAUL - M. Gérard MICHEL - MM. Philippe PIERRON - Frédéric SCHERRER - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN

Absents excusés : Marie-Françoise CHIROL donne procuration à Marjorie ZIMMERMANN ;
Yannis BLAISE donne procuration à Frédéric SCHERRER

Absent : M. Damien GUENAIRE

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : Mathieu POIROT

DCM n° 2024D1004-07

Objet : Vote des taxes communales 2024

Par délibération du 7 avril 2022, le Conseil Municipal avait maintenu les taux des impôts à :

TFPB : **22,84** %

TFPNB : **46,56**%

Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Il est proposé, suite à ces informations, de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et de les porter à :

TH : 13,72 %

TFB : 22,84 %

TFPNB : 46,56 %

Délibération approuvée à 11 voix pour et 1 abstention.

Pour extrait conforme, dé
rendue exécutoire, par tra
Préfecture, le 18 avril 202

La Maire,

Marie-Véronique BUSCHEL

Le secrétaire de séance,

Mathieu POIROT



Affichée et publiée le 18 avril 2024